

Ont contribué à ce numéro

Serge ABITEBOUL est un informaticien français, membre du Collège de l'ARCEP, chercheur à l'ENS Paris, directeur de recherche à l'Inria et membre de l'Académie des Sciences. Son domaine de recherches concerne les bases de données.

Anna BUTLEN est directrice des affaires générales et cheffe du bureau des affaires juridiques au sein de la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet (Hadopi). Diplômée de l'École d'avocats du Barreau de Paris en 2003, elle est titulaire du DESS de contentieux de droit public et du DEA de droit public interne de l'Université Paris I-Panthéon Sorbonne. Avocate publiciste, elle a pendant plusieurs années conseillé et assisté au contentieux une clientèle d'administrations et d'entreprises publiques ou privées sur des montages juridiques complexes et opérations administratives et économiques d'envergure de nature contractuelle ou institutionnelle. En 2009, elle quitte le Barreau de Paris pour le ministère des Finances où elle intègre l'Agence du Patrimoine immatériel de l'État (APIE) en charge des projets de valorisation des droits de propriété intellectuelle de l'État, des données publiques, des savoir-faire et autres actifs immatériels publics. Forte de ces expériences en droit public et en droit de la propriété intellectuelle, elle rejoint l'Hadopi en 2013 pour traiter des questions de régulation et des problématiques institutionnelles de l'Autorité. Elle y dirige, depuis 2015, le pôle juridique ainsi que la coordination des équipes en charge des achats et de la facturation, des fonctions de ressources humaines, administratives et techniques.

Guy CANIVET, premier président honoraire à la Cour de cassation et ancien membre du Conseil constitutionnel, a été professeur associé à la faculté de droit de l'université René Descartes-Paris V et à Sciences-Po. Il est actuellement président du Haut Comité juridique de la place financière de Paris (HCJP). Il a présidé un groupe de travail de l'Institut Montaigne sur l'introduction du numérique dans la justice.

Jérôme CAZES, ancien directeur général du groupe Coface, a créé en 2013 la société MyCercle qui permet aux professionnels d'ouvrir instantanément et sans investissement leur extranet sécurisé puis de l'ajuster à leurs besoins de façon intuitive. MyCercle a un capital de 1 267 000 € détenu par ses fondateurs. Jérôme Cazes est l'auteur du thriller financier *555 Jeudi Rouge*. Il est président du Comité de Transparence et d'Indépendance de l'ONG FinanceWatch.

Olivier CHADUTEAU est le fondateur et l'associé-gérant de Day One, cabinet de conseil en management spécialisé sur les métiers du juridique, de la compliance et des risques pour deux types de clients : les départements internes des entreprises (audit, conformité, juridique, fiscal...) et les cabinets de services professionnels (auditeurs, avocats, experts-comptables, consultants...). Son cabinet est basé à Paris, New York et Casablanca. Il est membre du Conseil scientifique du Pôle numérique du Club des Juristes et du conseil d'administration du groupe Camus, et il a été auditionné par plusieurs commissions : Commission Haeri (2017), Commission Darrois (2008) et Commission Attali (2007). Il enseigne à l'école de droit de Sciences-Po Paris sur la « gestion de projet juridique », ainsi qu'à son Executive Master pour General Counsel, et à l'Executive Consulting MBA de Toulouse Business School. Il est mentor au sein de l'Institut du Mentorat des Entreprises de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Paris. Il a publié plusieurs ouvrages, dont *La Direction juridique de demain : vers un nouveau paradigme du droit dans l'entreprise*, aux éditions Lextenso (2014) et *Stratégie et positionnement des cabinets de services professionnels* aux éditions EMS (2006). Il réalise une thèse en sciences économiques à Paris II-Panthéon-Assas sur « le juri-

dique et la compliance comme outil de compétitivité ». Il a un master en philosophie du langage à la Sorbonne nouvelle et un master of arts in speech communications de la California State University at San Jose. Il a également suivi le programme exécutif “Leading Professional Service Firms” à la Harvard Business School. Il est expert judiciaire près la Cour d’Appel de Paris en « stratégie et politique générale d’entreprise » et commandant de réserve détaché auprès du cabinet du chef d’État-Major des Armées (CEMA).

Jean-Pierre DARDAYROL est président du Comité de rédaction de la nouvelle série des Annales des Mines intitulée *Enjeux numériques / Digital issues*. En 2018, la série consacre ses quatre premiers numéros à l’intelligence artificielle, à la régulation et l’économie du big data, à la transformation numérique des métiers du droit et à la gouvernance du numérique. Ingénieur général des mines, il est X 1972, Telecom ParisTech 1977 et ancien auditeur du CHEDE 2004 et de l’INHES-J 2010, ainsi qu’ancien président de l’Afnic. Il a consacré sa carrière aux systèmes temps réel, à la régulation et à la planification stratégique des communications électroniques, à la réalisation de systèmes Internet et à la sécurité, notamment cyber.

Bruno DEFFAINS est professeur en sciences économiques à l’université Paris II Panthéon-Assas.

Antoine DUSSÉAUX, diplômé de l’École polytechnique et spécialisé en intelligence artificielle, est cofondateur de Doctrine.fr.

Harold ÉPINEUSE est responsable du programme Politiques de justice à l’Institut des Hautes Études sur la Justice. Avocat et universitaire de formation, Harold Épineuse a rejoint l’IHEJ en 1999 comme chargé de mission pour travailler sur les questions d’éthique judiciaire, de formation des juges et d’administration de la justice. Il a développé une activité de consultant sur les réformes de la justice pour le compte d’organisations internationales, de cabinets privés et d’institutions judiciaires, en France et à l’étranger. Ses travaux les plus récents portent sur le développement d’outils d’analyse stratégique des politiques de justice pour les gouvernements, institutions et partenaires du champ judiciaire, l’impact des technologies numériques sur l’organisation de la justice et les nouvelles formes d’architecture.

Antoine GARAPON est secrétaire général de l’Institut des Hautes Études sur la Justice et responsable du programme Cultures judiciaires comparées. Magistrat, docteur en droit, Antoine Garapon a été juge des enfants pendant de nombreuses années avant de rejoindre l’IHEJ comme secrétaire général en 1991. Il a publié de nombreux ouvrages dont *Bien juger. Essai sur le rituel judiciaire* (Odile Jacob, 1997), *Des crimes qu’on ne peut ni punir, ni pardonner* (Odile Jacob, 2002), *Juger en Amérique et en France. Culture juridique française et common law* (avec Ioannis Papadopoulos, Odile Jacob, 2003), *Les Juges dans la mondialisation* (avec Julie Allard, Seuil, 2005), *Les Nouvelles Sorcières de Salem. Leçons d’Outreau*, (avec Denis Salas, Seuil, 2006), *Peut-on réparer l’histoire ? Colonisation, esclavage, Shoah* (Odile Jacob, 2008), *La Raison du moindre État. Le néolibéralisme et la justice* (Odile Jacob, 2010). Il dirige la collection *Le Bien commun* aux Éditions Michalon et anime l’émission « Le bien commun » sur France Culture. Il est également membre du comité de rédaction de la revue *Esprit*.

Florence G’SSELL est agrégée de droit privé et professeur à l’Université de Lorraine où elle enseigne principalement le droit des obligations, le droit des affaires et le droit comparé. Diplômée de Sciences-Po Paris, où elle enseigne depuis plusieurs années, elle a commencé sa carrière dans la filiale américaine d’une banque française avant de rejoindre une compagnie d’assurance spécialisée dans la couverture des grands risques industriels, puis de choisir la voie universitaire. Ses recherches portent principalement sur le droit des affaires, le droit privé, les modes de règlement

des litiges et les nouvelles technologies, qu'elle aborde de manière comparative, à la lumière des droits de *Common Law*, notamment le droit américain.

Jean-Louis HALPÉRIN est professeur d'histoire du droit à l'École normale supérieure. Docteur d'État en 1985, avec une thèse sur le Tribunal de cassation sous la Révolution française, agrégé d'histoire du droit en 1988, il a été successivement professeur à l'Université Lyon III (1988-1998) et à l'Université de Bourgogne (1998-2003), avant d'enseigner à l'ENS. Il a consacré plusieurs de ses travaux aux professions juridiques, en France, en Allemagne, en Italie, au Japon et en Inde. Membre senior de l'Institut universitaire de France, il dirige le Centre de Théorie et Analyse du Droit (UMR 7074 CNRS – Université Paris Nanterre – ENS).

Louis LARRET-CHAHINE, cofondateur et directeur général de Predictice, est diplômé en droit public et en sciences politiques, et dispose d'une formation d'avocat. Il enseigne la justice prédictive dans plusieurs universités en France.

Laure de LA RAUDIÈRE, issue de la société civile, est députée « Les Républicains », puis « Agir-La Droite constructive », d'Eure-et-Loir depuis juin 2007. Membre de la commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale, elle est une spécialiste des enjeux du numérique sur la société et s'exprime régulièrement sur ces sujets. Elle corapporte actuellement à l'Assemblée Nationale une mission d'information sur la blockchain. Elle est présidente du groupe d'Amitié France-Estonie et coprésidente du groupe d'études Cybersécurité et Souveraineté numérique. Diplômée de Télécom Paris et de l'École normale supérieure (sciences, 1984), Laure de La Raudière a débuté sa carrière chez France Télécom jusqu'en 2001. Associée dans une startup de 2001 à 2003, elle crée ensuite son entreprise de conseil en réseaux, télécommunications et infrastructures, qu'elle a mise « en sommeil » en 2010 afin de se consacrer exclusivement à ses activités politiques.

Roseline LETTERON est professeur de droit public à Sorbonne Université où elle enseigne le droit des libertés et des droits de l'homme ainsi que le droit constitutionnel. Elle est l'auteur d'un manuel de libertés publiques publié chez Amazon (2017) et de différents ouvrages et articles sur les libertés, le droit des nouvelles technologies ainsi que le droit de la sécurité et de la défense nationales. Elle rédige le blog « Liberté Libertés Chéries », qui propose une veille et une réflexion sur l'évolution actuelle des libertés. Ancienne auditrice (55^e session), elle a été directrice des études à l'IHEDN de 2003 à 2009, puis directrice du Centre de Recherches de la Gendarmerie nationale (CRGN) de 2009 à 2011, avant de rejoindre le Centre de Recherches du XIX^e siècle à Sorbonne Université.

Claire MATHIEU est directrice de recherches au CNRS à Paris et occupe en 2017-2018 la chaire « Informatique et Sciences numériques » du Collège de France. Son domaine de recherche concerne l'algorithmique.

Yannick MENECEUR est magistrat de l'ordre judiciaire détaché, administrateur au Conseil de l'Europe (CEPEJ). Titulaire d'un master 2 en sciences criminelles et d'une qualification d'analyste informaticien (IRA de Lille), il possède une expérience affirmée en analyse comparative et en évaluation de la performance des systèmes judiciaires (méthodologie de collecte de données, analyses comparatives, data visualisation), numérique (open data, intelligence artificielle appliquée au droit), direction de projet informatique, lutte contre la cyberdélinquance. Il est aussi intervenant occasionnel à l'ENM et à l'ENA et anime le podcast « Les Temps électriques » sur Amicus Radio.

Marc MOSSÉ est le président désigné de l'Association française des Juristes d'Entreprise (AFJE), organisation professionnelle représentative de la seconde profession du droit en France, laquelle compte plus de 6 000 adhérents sur les 20 000 juristes d'entreprise. À ce titre, il s'est investi sur le

sujet de la transformation digitale des directions juridiques. Il est, depuis 2016, directeur senior des Affaires juridiques et gouvernementales chez Microsoft Europe après avoir été membre du Comité de Direction de Microsoft France et directeur des affaires publiques et juridiques de la filiale. Il a été le collaborateur parlementaire de Robert Badinter entre 1995 et 2000, et chargé du contentieux constitutionnel pour le groupe socialiste du Sénat et de l'Assemblée nationale dans les années 2000. Avocat à la Cour au sein du cabinet August & Debouzy, intervenant plus particulièrement en droit public des affaires et en droit du numérique, il est ancien 2^e secrétaire de la Conférence du Stage des Avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation. Enseignant au sein du master de droit de l'innovation à Science-Po, il est membre du Conseil supérieur de la Propriété littéraire et artistique, administrateur de l'Union des Fabricants et ancien administrateur de TechIn France.

Hugo RUGGIERI, juriste spécialisé en propriété intellectuelle et nouvelles technologies, est responsable juridique de Doctrine.fr.

Jean-Marc SAUVÉ, vice-président du Conseil d'État, est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris (1970), titulaire d'une maîtrise de sciences économiques (1971) et ancien élève de l'École nationale d'Administration (1975-1977). Il rejoint le Conseil d'État en 1977 comme auditeur, avant d'exercer des responsabilités à l'extérieur du Conseil d'État :

- conseiller technique au cabinet du garde des Sceaux, ministre de la Justice (1981-1983) ;
- directeur de l'administration générale et de l'équipement au ministère de la Justice (1983-1988) ;
- directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur (1988-1994) ;
- préfet de l'Aisne (1994-1995) ;
- secrétaire général du Gouvernement (1995-2006).

Jean-Marc Sauvé est, depuis le 3 octobre 2006, vice-président du Conseil d'État. À ce titre, il préside le Conseil supérieur des Juridictions administratives et le conseil d'administration de l'ENA. Jean-Marc Sauvé a été président du conseil d'administration de l'Académie de France à Rome (Villa Médicis) de 1999 à 2008, membre du conseil d'administration du Musée du Louvre (2002-2008) et président de la Commission pour la transparence financière de la vie politique (2006-2013). Il a présidé, de mars 2010 à février 2018, le comité prévu par l'article 255 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, chargé de donner un avis sur l'aptitude des candidats à l'exercice des fonctions de juge et d'avocat général à la Cour de justice et au Tribunal de l'Union européenne. Il est, depuis le 20 octobre 2017, président de la Cité internationale universitaire de Paris. Il a présidé la Commission de réflexion pour la prévention des conflits d'intérêts dans la vie publique, qui a remis au président de la République le rapport « Pour une nouvelle déontologie de la vie publique » (2011). Il a également remis au président de la République un rapport, préparé en collaboration avec Claude Onesta, intitulé « Pour que vive la fraternité / Propositions pour une réserve citoyenne » (2015) et un rapport, préparé avec Didier Migaud, premier président de la Cour des comptes, sur la situation des anciens présidents de la République (2016).

Nicolas TISSOT est ingénieur général des mines, ancien élève de l'École polytechnique (X95) et de l'École nationale supérieure des Télécommunications de Paris (2000). Il est directeur du numérique et des systèmes d'information au Conseil supérieur du Notariat depuis septembre 2016. Depuis octobre 2017 il occupe aussi les fonctions de directeur général adjoint de l'Association pour le Développement du Service notarial qui met en œuvre les fichiers centraux et les systèmes d'information qu'utilisent les offices pour leurs échanges dématérialisés. De 2010 à 2016, il a travaillé au sein des ministères sociaux où il a d'abord été sous-directeur des systèmes d'information du ministère du Travail (2010-2013), avant de conduire la fusion des SDSI du ministère du Travail et du ministère de la Santé et d'occuper le poste de directeur des systèmes d'information des ministères sociaux (2013-2016). Ses premiers postes ont été successivement, entre 2000 et 2010, au ministère des Affaires étrangères en tant que chef de projet (2000-2003), puis sous-directeur en charge des

projets des systèmes d'information (2004-2007), et au Conseil régional d'Île-de-France en tant que directeur des systèmes d'information (2007-2010).

Françoise TRASSOUDAINÉ est ancienne élève de l'École nationale supérieure des Télécommunications de Paris. Après avoir consacré la première partie de sa carrière à l'exploitation et l'évolution des réseaux de télécommunications, elle y a exercé des fonctions de gestion et de contrôle de gestion, au sein de l'opérateur historique français. Après un détachement au sein d'une juridiction financière en tant que magistrat des comptes, elle est actuellement membre du Conseil général de l'Économie. Elle est ingénieur général des mines.

Floran VADILLO, docteur en science politique et chercheur associé au CMRP (Université de Bordeaux), a été conseiller pour les questions de sécurité du président de la Commission des Lois de l'Assemblée nationale (2012-2016). À ce poste, il suivait la législation pénale, le contrôle et les moyens juridiques des services de renseignement, le ministère de l'Intérieur et les questions d'intelligence économique. Il a ensuite occupé les fonctions de conseiller auprès du garde des Sceaux, ministre de la Justice (2016-2017). À ce titre, il s'est notamment préoccupé de la modernisation des techniques d'enquête numérique judiciaire. Depuis mai 2017, il est directeur conseil sécurité intérieure chez Sopra Steria.